

Rapport Actualisé – Estimation du nombre de Personnes Déplacées Internes au Mali Novembre 2012

Vue d'ensemble

La Commission Mouvement de Populations continue de recueillir, d'analyser et de présenter les informations disponibles les plus actualisées concernant la population déplacée au Mali. L'information est actuellement recueillie par le biais de diverses sources, y compris les évaluations directes de personnes déplacées, une variété d'enquêtes et des estimations générales. Un effort pour standardiser l'approche de collecte des données est en cours, et la Commission travaille en collaboration avec différents partenaires sur le terrain de façon à maximiser les ressources et éviter la duplication des efforts. Les difficultés d'accès aux régions du nord, Tombouctou, Kidal et Gao, ainsi que d'une partie de la région de Mopti, continuent d'entraver les efforts de mises à jour régulières dans ces régions. L'estimation globale actuelle de la population déplacée au Mali s'élève à 198,558 personnes réparties dans 31,063 ménages. L'estimation est en légère baisse par rapport à l'estimation précédente de 203, 843 personnes d'octobre 2012 ; suite aux résultats des exercices récents menés par différents partenaires.

Le contexte de déplacement au Mali reste complexe et fluide. Des mouvements de personnes déplacées résidant actuellement dans les régions du sud vers les régions du nord continuent d'être signalés. Alors que certains ont indiqué être retournés définitivement, d'autres déplacés expliquent faire des allers-retours entre le lieu de déplacement et le lieu d'origine. Différentes raisons sont évoquées: pour vérifier les propriétés laissées derrière, rendre visite ou prendre soin des membres de la famille qui sont restés, ainsi que pour des raisons économiques (activités agricoles ou commerciales, etc.) De nouveaux mouvements du nord vers le sud continuent également d'être rapportés, l'insécurité et la perspective d'une intervention militaire potentielle étant parmi les raisons évoquées pour justifier ces nouveaux déplacements.

La Commission Mouvement de Populations est un sous-groupe du Cluster Protection, dont l'OIM est le chef de file et qui a été mis en place afin de recueillir et analyser les informations disponibles concernant les personnes déplacées et les mouvements de population au Mali suite à la crise dans le nord depuis le début de l'année 2012. Les membres de la Commission sont :OIM, HCR,OCHA, PAM, UNICEF, ACTED, NRC, Handicap International, CRS, la Direction Générale de la Protection Civile, et le Ministère des Affaires Humanitaires, de la Solidarité et des Personnes Agées. Lors de la rédaction du présent rapport, d'autres partenaires collectant des données au niveau régional ont participé à l'analyse ; notamment: ADR, NCA, World Vision International, Care International, Islamic Relief et Africare.

La coordination de la Commission est assurée par l'OIM avec le support de fonds ECHO et OFDA.

Les rapports sur les déplacements intra-régionaux diffèrent considérablement de région en région, et de cercle en cercle. Dans certaines zones, des mouvements de villages vers les villes sont rapportés tandis que dans d'autres endroits, la situation inverse est constatée ; ces mouvements varient en fonction de la perception de la situation sécuritaire. Les informations prises auprès des informateurs clés et des agences présentes dans le nord révèlent que les populations qui restent dans le nord sont extrêmement vulnérables, suite à un manque général de services de base, notamment l'eau, l'électricité, ainsi que les services de santé et d'éducation. Il semblerait qu'une partie de la population restée dans le nord souhaite partir en raison de la crainte d'un conflit potentiel suite à l'intervention militaire en cours de planification, mais n'ont pas les moyens de le faire. D'autres n'ont pas l'intention de déménager en grande partie pour des raisons économiques et / ou car ils sont attachés à leur lieu d'origine.

La définition de « personne déplacée » continue de présenter des défis dans le contexte malien. Il existe en effet des mouvements traditionnels, tels que ceux des populations nomades dans les régions du Nord, qui sont également affectés par la crise. Les problèmes d'accès à la région rendent difficile d'évaluer la nature de ces mouvements. En outre, il est commun que des mouvements vers les régions du sud soient enregistrés pour saisir des opportunités d'éducation ou économiques ; toutefois ces mouvements sont compliqués par la situation au nord. De plus, il est reconnu que certains fonctionnaires et des militaires se déplacent en provenance des régions du nord ; souvent avec leurs familles qui sont originaire du nord.

Mises à jour régionales

Les chiffres pour la région de **Bamako** ont été recueillis par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en collaboration avec la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et le Ministère des Affaires Humanitaires, de la Solidarité et des Personnes Agées (MAHSPA), entre la fin du mois de septembre et le début d'octobre 2012. Les résultats diffèrent légèrement de ceux présentés en octobre 2012, car ces derniers étaient des résultats préliminaires avant le traitement complet des données. Le rapport a été publié le 1er novembre 2012. L'OIM continue de travailler avec ses partenaires, ainsi qu'avec les autorités locales, sur le suivi des mouvements de la population dans la région de Bamako afin de mettre à jour les données régulièrement.

Les estimations de la population déplacée à **Mopti** ont diminuées, passant de 41,239 personnes en octobre 2012 à 39, 830 personnes en novembre 2012, selon les chiffres présentés par le MAHSPA. Cette diminution est le résultat d'efforts déployés récemment par le Comité de Crise pour nettoyer les données, en particulier en ce qui concerne les doublons. Il faut cependant noter que les chiffres actuels sont cumulatifs et ne prennent pas en compte les retours potentiels. Un exercice de profilage des personnes déplacées, mené par Intersos et le HCR, a débuté en novembre 2012 en appui des efforts du Comité de Crise. En outre, à la demande du Comité de Crise, et en accord avec les membres de la Commission, l'OIM travaillera en collaboration avec le Comité et d'autres partenaires pour recueillir des données sur les mouvements de population à Mopti. Les premières activités ont débutées et la coordination entre les deux exercices est en cours.

Les chiffres présentés par le MAHSPA pour la région de **Ségou** n'ont pas changé entre octobre et novembre 2012. L'OIM travaille actuellement avec le MAHSPA et la DGPC, ainsi qu'avec une ONG locale, pour conduire des évaluations de la population déplacée à Ségou. Les évaluations initiales pour déterminer la localisation de la population des PDIs ont eu lieu en novembre 2012, des évaluations utilisant les fiches d'enquêtes approuvées par la Commission sont prévues pour décembre 2012. Des efforts similaires sont en cours dans les régions de **Koulikoro** et de **Sikasso**. Les chiffres pour la région de **Kayes** ont également été fournis par le MAHSPA. Les chiffres actuels de toutes les régions mentionnées ci-dessus sont cumulatifs.

Le NCA, un partenaire du PAM dans la région de **Kidal**, a conduit une évaluation en août 2012 vérifiée en octobre 2012, qui indique une diminution de la population déplacée. Les données récentes correspondent aux rapports indiquant qu'un certain nombre de personnes déplacées ont regagné leur lieu d'origine après leur déplacement initial suite à la crise. Parallèlement, il reste difficile de collecter des données sur les personnes déplacées dans la région de Kidal en raison de la fluidité des mouvements de la population, qui comprend une importante population nomade et au sein de laquelle il est rapporté des mouvements de passage de la frontière avec l'Algérie.

Les estimations du nombre de déplacés internes pour les régions de **Gao** et **Tombouctou** restent inchangées en raison d'un manque de données actualisées. Des efforts sont en cours entre la Commission et les partenaires travaillant dans ces régions pour mettre en place un système qui permettra de fournir des informations régulièrement sur ces mouvements de populations. La collecte de l'information dans ces régions reste néanmoins difficile en raison de l'insécurité et de la fluidité des mouvements de population.

Taille moyenne des ménages

Actuellement, la taille moyenne des ménages est disponible seulement pour les régions de Bamako et Kidal, car les méthodologies utilisées permettent d'effectuer ce calcul. Il est rapporté que la taille moyenne des ménages à Bamako est de 7,3 ; les ménages sont généralement composés de 5 membres de la famille immédiate ainsi que 2 autres membres qui sont signalés comme étant soit une « autre relation » ou une « non relation ». A Kidal, la taille moyenne des ménages est rapportée être de 5 personnes. Ces données s'accordent avec les résultats de l'Institut National de la Statistique du Mali du recensement de 2009, qui indiquent que les ménages dans les régions du nord se composent en moyenne de 5 à 5,5 personnes par ménage.

Cependant, les résultats du recensement de 2009 indiquent en moyenne une taille de ménage d'environ 6,5 personnes au Mali. En conséquence, la Commission a décidé d'utiliser ce chiffre jusqu'à ce qu'un échantillon plus grand soit disponible, ce qui permettra de déterminer la taille du ménage en fonction de la situation de déplacement au Mali en 2012 et de calculer une estimation de la population des personnes déplacées.

Méthodologie

L'estimation actuelle du nombre de personnes déplacées a été calculée à partir de sources ayant utilisées des méthodologies diverses. La Commission Mouvement de Populations continue de promouvoir l'utilisation de la méthodologie adoptée et soutient actuellement son déploiement dans les régions du sud du Mali et la coordination avec les partenaires dans la région du Nord. Pour

l'instant, la Commission s'efforce d'assurer la liaison avec les différents partenaires opérationnels au niveau régional pour compiler l'information disponible et participer à l'analyse des données de manière à fournir une estimation des déplacés à l'échelle du pays. A cet égard, la Commission reconnaît le soutien apporté par ADR, World Vision International, Islamic Relief, Handicap International et Africare ; ces agences ont fourni des données et participé à l'analyse, tandis que Care International et NCA ont également fourni des données.

Perspectives

La Commission continue de soutenir le déploiement de la méthodologie adoptée à l'aide du formulaire approuvé. Un certain nombre d'ajustements à la méthodologie ont été faits suite aux leçons apprises et aux efforts de collaboration en cours.

Comme mentionné précédemment, un exercice de profilage dans la région de Mopti, conduit par le HCR et Intersos, est en cours. En outre, l'OIM travaille avec le MAHSPA et la DGPC, ainsi qu'avec des ONGs locales au niveau régional, afin de déployer le système approuvé à Ségou, Sikasso et Koulikoro, et d'assurer le « tracking » à Mopti, en collaboration avec le HCR et Intersos. En outre, des efforts sont entrepris pour travailler avec les agences présentes dans les régions du nord pour recueillir régulièrement des informations sur les mouvements de population dans ces régions.

La Commission s'efforce d'éviter les duplications et réduire le fardeau sur la population déplacée. Par conséquent, la principale priorité reste d'assurer la collaboration et la coordination.

COMMISSION MOUVEMENT DE POPULATIONS									
Estimation du nombre de personnes déplacées internes (PDI) au Mali									
Novembre 2012									
Mise a Jour	Région	TOTAL Nb ménages	TOTAL Nb Individus	Nb hommes	Nb femmes	Taille moyenne du ménage ¹	%	Source	Date
Actualisé	Bamako	6,469	47,292	23,349	23,943	7.3	24%	OIM ²	1/11/2012
Non actualisé	Gao ³	3,996	25,977	N/A	N/A	6.5	13%	ACTED & OIM ⁴	06 & 07-08/2012
Actualisé	Kayes	284	1,843	998	845	6.5	1%	MAHSPA ⁵	31/10/2012
Actualisé	Kidal	5,729	28,645	N/A	N/A	5	14%	NCA ⁶	10/2012
Actualisé	Koulikoro	521	3,386	1,555	1,831	6.5	2%	MAHSPA ⁷	31/10/2012
Actualisé	Mopti	6,128	39,830	19,844	19,986	6.5	20%	MAHSPA ⁸	31/10/2012
Non actualisé	Ségou	2,967	19,285	9,330	9,955	6.5	10%	MAHSPA ⁹	31/10/2012
Actualisé	Sikasso	1,621	10,536	5,199	5,337	6.5	5%	MAHSPA ¹⁰	31/10/2012
Non actualisé	Tombouctou	3,348	21,764	N/A	N/A	6.5	11%	Islamic Relief; ¹¹	10/2012
								Handicap Int'l: Africare	07/2012 08-09/2012
TOTAL	TOTAL	31,063	198,558				100%		

¹ Une taille moyenne des ménages de 6,5 a été utilisée dans les régions où des données précises sur la taille du ménage n'étaient pas disponibles. Le chiffre de 6,5 a été convenu par la Commission Mouvement de Populations en conformité avec les résultats du Recensement de 2009 de l'Institut National de la Statistique du Mali.

² L'OIM a mené un deuxième cycle de collecte de données à Bamako dans le cadre de son projet de matrice de suivi des déplacements entre le 21 septembre et le 03 octobre 2012. Les données comprennent une partie des déplacés des quartiers limitrophes, y compris Kalaban Coro et Niamana. Le rapport a été publié le 1 novembre 2012. Une analyse de la taille des ménages de 7,3 indique que le ménage comprend en moyenne 5 membres de la famille immédiate ainsi que 2 membres supplémentaires, soit un autre parent ou une personne non apparentée.

³ Suite aux récents combats à Ménaka entre le MNLA et le MUJAO, des déplacements ont été rapportés mais les estimations ne sont pas encore disponibles. Les rapports indiquent que la principale destination des populations déplacées de Ménaka est le Niger.

⁴ De nouvelles estimations pour Gao ne sont pas disponibles pour le moment. Les chiffres pour Gao ont été calculés à partir des estimations d'ACTED pour Ménaka, Anderamboukane, Inekar, Alata et Tidermene de juin 2012 et des estimations OIM pour Gao ville, Bamba et Labezanga de juillet/août 2012.

⁵ Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Agées.

⁶ Un exercice mené par le NCA en août 2012 et vérifié en octobre 2012 indique une diminution du nombre total de personnes déplacées signalées dans la région de Kidal. La taille moyenne des ménages est de 5 personnes par ménage.

⁷ Les chiffres présentés par le MAHSPA sont cumulatifs et ne prennent pas en compte les mouvements potentiels de départ hors de la région des ménages déplacés évalués.

⁸ La diminution du nombre de personnes déplacées à Mopti (41, 239 personnes en octobre 2012) est rapportée être le résultat d'un effort récent du Comité de Crise de Mopti pour nettoyer les données, notamment en supprimant les doublons. Le chiffre global reste néanmoins un chiffre cumulatif. Des efforts pour actualiser les chiffres sont actuellement en cours. Un profilage des personnes déplacées menés par Interos et le HCR a déjà commencé en novembre 2012, tandis que l'OIM soutient le Comité de Crise pour mettre en place une méthode de suivi des mouvements de la population. Ces deux exercices sont coordonnés et tous les partenaires travaillent en étroite collaboration.

⁹ Des chiffres actualisés pour Ségou ne sont pas encore disponibles. L'OIM a entrepris des évaluations de lieux ("location assessment") à Ségou en novembre 2012 en collaboration avec la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), et continuera à travailler aux côtés de la DGPC, du MAHSPA, des personnes déplacées et des ONGs locales pour mener des évaluations individuelles des ménages à Ségou en décembre 2012 selon la méthodologie de la Commission.

¹⁰ Les chiffres actualisés de Sikasso indiquent une légère augmentation de la population déplacée (8,250 personnes rapportées en octobre 2012). L'augmentation fait suite aux efforts redoublés du MAHSPA pour enregistrer la population déplacée à Sikasso au cours du mois dernier. L'OIM travaille aux côtés de la DGPC et du MAHSPA pour commencer la mise en œuvre de la méthodologie de la Commission à Sikasso en décembre 2012.

¹¹ Des chiffres actualisés pour Tombouctou ne sont pas encore disponibles. En juillet 2012, Handicap International a mené une évaluation dans les communes de Tombouctou, Lafia, Bourem Inaly, Hamzakoma, Séréré, Rharous et Banikane. Africare, en août et septembre 2012, a procédé à une évaluation des personnes déplacées à Goundam dans les communes de Goundam, Douékiré, Doukouria, Télé, Kaneye, Alafia (commune rurale de Tombouctou) et Soboundou (commune rurale de Nianfunke). Islamic Relief a mené une évaluation dans les communes de Bambara Maoudé, Inadiatafane, Haribomo, Ouinerdène et Gossi (Cercle de Gourma Rharous, Région de Tombouctou).

